



COMMUNIQUE DE PRESSE

Easycare aidera les usagers français à passer à la télévision tout numérique à partir de 2010

150 nouveaux télétravailleurs seront recrutés d'ici la fin de l'année



Paris le 27 octobre 2009 – EasyCare, la société française spécialisée dans la relation client en mode télétravail remporte aux côtés du centre d'appels B2S, l'appel d'offres lancé par France Télévision Numérique pour accompagner, par téléphone, les usagers français dans leurs démarches d'accès au numérique, suite à l'arrêt progressif en régions de la diffusion analogique.

A partir du 1^{er} trimestre 2010 et ce pour une période d'au moins 2 ans, Easycare assurera conjointement avec B2S la prise en charge des appels passés depuis le numéro unique 0970 818 818. **Pour cette mission d'envergure, Easycare recrutera 150 nouveaux collaborateurs d'ici la fin de l'année 2009.**

Flexibilité et création d'emplois en France :

Deux critères déterminants dans le choix d'Easycare

France Télévision Numérique estime à environ **40%** la part de la population susceptible de solliciter une aide téléphonique, tout au long de cette migration. Les volumes d'appels pouvant varier d'un mois et d'une région à l'autre, il est important pour l'organisme public de pouvoir compter sur des ressources facilement disponibles.

D'où le choix d'Easycare, qui avec son **organisation en télétravail** est capable de mobiliser très rapidement une équipe de télé-agents opérationnels : une flexibilité importante, supérieure à celle d'un centre d'appels classique.

En tant qu'entreprise publique, France Télévision Numérique a également été sensible au fait qu'Easycare emploie des agents partout en France, contribuant ainsi à la **création d'emplois**, dans les régions françaises même les plus excentrées.

150 nouveaux collaborateurs recrutés sur le 4^{ème} trimestre 2009

La signature de ce nouveau contrat d'envergure s'accompagnera, pour Easycare, d'un plan de recrutement de 150 nouveaux collaborateurs d'ici la fin de l'année 2009, **sur toute la France**.

Les agents d'Easycare seront formés pour faire face à tous les types de questions que peut soulever le passage à la télévision numérique, parmi lesquelles :

- *Pour passer au numérique, dois-je changer de poste de télévision ?*
 - *Quels branchements effectuer ?*
 - *J'habite un immeuble, l'antenne collective ne reçoit pas la TNT. Que dois-je faire ?*
 - *J'ai plusieurs postes de télévision, que dois-je faire ?...*

Ils pourront ainsi rassurer et accompagner les usagers dans cette nouvelle étape majeure pour la télévision française.